



Communauté de Communes du Créonnais

SUIVI DES ÉVOLUTIONS DU PLUi APPROUVÉ LE 21 JANVIER 2020

**Délibération n°01.01.20 du Conseil communautaire du
21/01/2020 approuvant le PLUi
Arrête n° 23.12.20 du 08/12/2020 portant sur la Mise à
Jour du PLUi intégrant le PPRMT de Baron
Arrête n° 24.12.20 du 22/12/2020 portant sur la Mise à
Jour du PLUi - Actualisation du Droit de Préemption
Urbain**